

Charlophine (la)

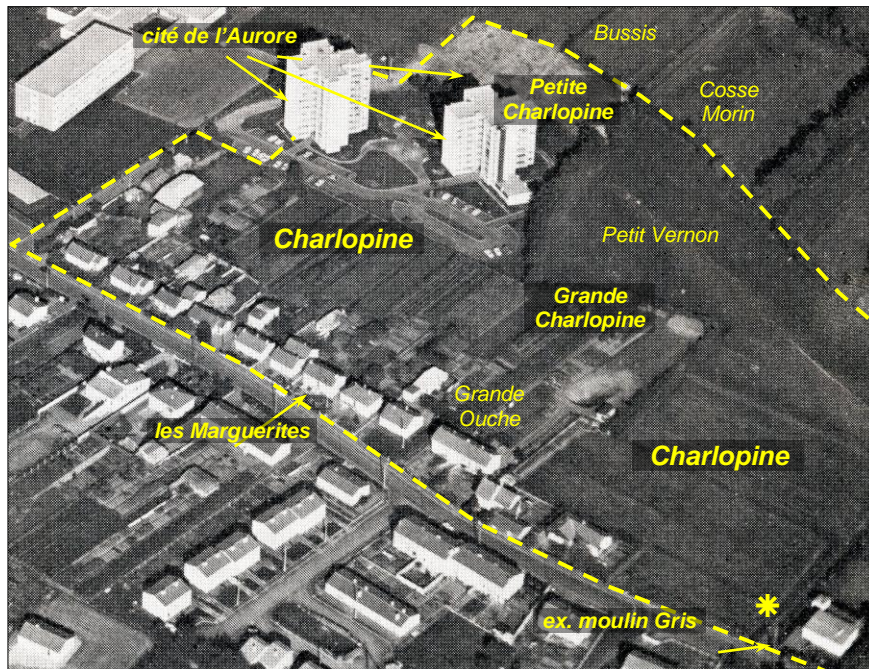
Type de site : terres agricoles

Précisions de localisation géographique :

La "Charlophine" s'étend en bordure nord de la rue du 8 mai 1945, entre la rue des Alouettes et la rue de l'Aurore.

Cadastré Napoléonien (1814) : B 311 à 324, 334-335

Cadastré Moderne (2010) : Section AI



Les terres de "la Charlophine" en 1973 : un paysage rural en cours de disparition.
(Bulletin du District de Montaigu, n°5, déc. 1973)

Histoire et archéologie

En 1814, sur le premier cadastre de Montaigu, dans les terres de la "Charlophine", situées sur la gauche de la route menant à la Boissière, deux champs ont la particularité d'être divisés en de très petites parcelles, d'anciens fiefs de vigne. Elles portent le nom de "Grande Charlophine" (parcelles B 311 à B 316) et de "Petite Charlophine" (parcelles B 319 à B 324) et appartiennent à différents habitants du faubourg Saint-Jacques¹.

L'urbanisation de la "Charlophine" a commencé autour de 1960 par la construction de "maisons

Péquin" du quartier "les Marguerites"². Un peu en arrière, et dix ans plus tard, trois immeubles d'une dizaine d'étages, dits "de logements sociaux" (la "cité de l'Aurore"), furent édifiés. On y mit une partie des nouveaux habitants que la politique de forte croissance démographique de la seconde moitié du XX^e siècle amena à Montaigu.

En 2010, le développement de constructions pavillonnaires sur le reste de la "Charlophine" avait permis d'y faire disparaître la totalité de son ancien paysage rural.

Mentions

Sur la "Charlophine", les parcelles situées à proximité de l'ancien moulin Gris portaient le nom de "pré du moulin" et de "champ du moulin". Autour de la "Grande Charlophine" se trou-

vaient la "Grande Ouche" et le "Petit Vernon", et au-delà de la "Petite Charlophine", le "Bussis", et la "Cosse Morin"¹.

Sources ou Références

¹ Plan et états de sections du cadastre de 1814 (A.D.V. : 3 P 146).

² Entretien avec Louis-Joseph Douillard, conseiller municipal de 1964 à 1994.